



COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

SEC(2002) 1418

ANNEXE AU

**RAPPORT GÉNÉRAL
SUR LES AIDES DE PRÉADHÉSION
(PHARE – ISPA – SAPARD)
EN 2000**

FICHES PAR PAYS

{COM(2002) 781 final}

TABLE DES MATIERES

BULGARIE	3
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	8
ESTONIE	14
HONGRIE	19
LETTONIE	24
LITUANIE	29
POLOGNE	35
ROUMANIE	40
SLOVAQUIE	45
SLOVÉNIE	50

BULGARIE

En 2000, les affectations en faveur de la Bulgarie ont été les suivantes :

Phare : 150,6 millions €

ISPA : 104,0 millions €

SAPARD: 53 millions €

TOTAL: 307,6 millions €

A. Programmation des aides de préadhésion

Phare

Montant engagé : 150,601 millions €¹.

Principaux programmes

- *Programme national* **93,751 millions €**
inclut l'instrument financier supplémentaire
- *Programmes de coopération transfrontalière* **28 millions €**

Ventilation géographique : Grèce, 20 millions € et Roumanie, 8 millions €
- *Programme spécial pour le démantèlement nucléaire* **26,850 millions €**
Après accord de fermeture anticipée en 1999 des unités 1-4 de la centrale nucléaire de Kozloduy
- *Access* (Appui au développement de la société civile) **2 millions €**
- *Participation à des programmes communautaires* **18,631 millions €².**

Objectifs du programme national

- *Réforme économique* **5,5 millions €**
- *Adoption de l'acquis et renforcement du cadre réglementaire* **18,8 millions €**
- *Cohésion économique et sociale* **15 millions €**

¹ Allocations des programmes Phare horizontaux et multi-nationaux non comprises.

² Montant attribué pour 2000 et 2001.

- Renforcement de la primauté du droit et protection de groupes vulnérables **22,5 millions €**
- Finances publiques et gestion des fonds de l'UE **13,32 millions €**

ISPA

Montant engagé : 104,045 millions €

Environnement : 52,045 millions € Transports : 52 millions €

Priorités de la stratégie environnementale

1. Traitement des eaux usées 2. Gestion des déchets 3. Amélioration de la qualité de l'air

Priorités de la stratégie de transport

- Ouverture plus importante de la Bulgarie sur ses pays voisins et le reste de l'Europe – développement des corridors principaux, infrastructure frontalière et aéroport de Sofia.
- Maintien d'un équilibre entre les modes de transport.
- Développement de connexions ferroviaires et électrification de toutes les lignes de chemin de fer importantes.
- Poursuite du programme de remise en état des routes et construction de nouvelles autoroutes.
- Prise en compte des préoccupations environnementales dans les infrastructures de transport

Bulgarie	Fonds ISPA (en €)	% total	nbre projets	Description des projets
Environnement				
Traitement des eaux usées	15 699 092	15,1%	1	
Gestion des déchets	36 346 508	34,9%	1	
Total	52 045 600	50,0%	2	
Transport				
Route	24 000 000	23,1%	1	Corridor TINA
Aéroport	28 000 000	26,9%	1	Corridors IV, VIII et IX Non affecté
Total	52 000.000	50,0%	2	
Assistance technique				
Total	0	0,0%	0	
Total aide	104 045 600	100,0%	4	

SAPARD

Montant engagé : 53,016 millions €

En décembre 1999, la Bulgarie a présenté un projet de plan de développement rural (PDR) pour la période 2000-2006, élaboré par le ministère de l'agriculture. Une version révisée du plan (d'un montant total de 808,3 millions €) a été soumise le 7 avril 2000. Suite à l'avis positif émis par le Comité STAR, elle a été approuvée par la Commission le 20 octobre 2000.

Principaux objectifs du Plan de développement rural

- Amélioration du rendement agricole et développement d'un secteur alimentaire concurrentiel, grâce à de meilleures infrastructures technologiques et de commercialisation et des politiques d'investissements stratégiques dont l'objectif final est de parvenir aux normes UE.
- Développement rural durable en harmonie avec les meilleures pratiques environnementales, par l'introduction de sources de revenus supplémentaires, la diversification des activités économiques et la création des infrastructures nécessaires.

Ventilation financière par mesure³

<i><u>Investissements dans les exploitations agricoles</u></i>	31,4 %
▪ <i><u>Amélioration de la transformation et de la commercialisation des produits de l'agriculture et de la pêche et construction de marchés de gros</u></i>	23,7 %
▪ <i><u>Développement de produits agricoles écologiques</u></i>	2,7 %
▪ <i><u>Sylviculture, y compris boisement et investissements dans l'amélioration du traitement et de la commercialisation de produits forestiers</u></i>	8,2 %
▪ <i><u>Mise en place de groupements de producteurs</u></i>	1,0 %
▪ <i><u>Gestion des ressources en eau</u></i>	5,5 %
▪ <i><u>Développement et diversification des activités économiques de nature à élargir l'éventail des sources de revenus</u></i>	6,3 %
▪ <i><u>Rénovation et développement de villages, protection et conservation du patrimoine rural et des traditions culturelles</u></i>	7,8 %
▪ <i><u>Développement et amélioration de l'infrastructure rurale</u></i>	5,6 %

³ Comme stipulé dans le PDR, pourcentage de l'allocation totale des fonds communautaires

- Amélioration de la formation professionnelle 4,4 %
- Assistance technique 3,8 %

B. Mise en œuvre des aides de préadhésion

Phare et ISPA

La structure de mise en œuvre suivante existe désormais en Bulgarie pour la mise en œuvre des aides de préadhésion

Fonds national (FN)

Organismes de mise en œuvre

Pour Phare :

- Unité centrale de financement et de passation des contrats (UCFC) pour les projets de renforcement de la capacité institutionnelle
- Organisme sous les auspices du ministère du développement régional gérant les projets d'investissement en matière de coopération transfrontalière et de cohésion économique et sociale.

Caractéristiques :

- Gèrent les appels d'offres, l'attribution des marchés et les paiements
- La gestion quotidienne du projet relève encore de la responsabilité des ministères ou des organismes bénéficiant directement de l'aide.
- Responsabilité accrue en ce qui concerne une saine gestion des fonds communautaires avec émission d'un décret en septembre 2000 donnant à l'Unité centrale de financement et de passation des contrats le statut de Direction au sein du ministère

Pour l'ISPA :

- *Transport* : le ministère des transports et l'administration des routes
- *Environnement* : le ministère de l'environnement et un département commun aux ministères du développement régional et de l'environnement.

Pour SAPARD :

Structure envisagée pour la mise en œuvre de SAPARD :

- Le Fonds national
 - gère les fonds SAPARD
 - est chargé d'accorder l'agrément national à l'Organisme SAPARD

- Il est proposé d'implanter **l'autorité de gestion** au sein du ministère de l'agriculture
- L'Organisme SAPARD fait partie du Fonds National pour l'Agriculture A (FNA)
 - mise en œuvre du programme
 - paiement des aides

C. Coordination entre les instruments de préadhésion

Dans le processus d'élaboration de programmes: par le biais d'une collaboration plus intense entre les services concernés de la Commission, notamment par des missions de programmation conjointes et des réunions régulières pour les échanges d'informations.

• Au niveau national :

- *Programmation* : via le Coordonnateur National de l'Aide (CNA) installé au ministère des affaires étrangères
- *Mise en œuvre et gestion financière* : par le biais du ministère des finances (Fonds national) pour tous les aspects liés à l'application et à la gestion financière.
- *Pour ISPA*, le ministre du développement régional et des travaux publics désigné comme Coordonnateur national ISPA. Il est assisté par une petite unité au sein de son ministère, qui agit en tant que principal interlocuteur de la Commission en ce qui concerne ISPA, soumet des demandes d'aide et organise des réunions du comité de suivi.

• Au niveau régional :

- *Programmation* : création de comités régionaux de pilotage
- *Mise en œuvre, accord financier* : via l'organisme de mise en œuvre désigné (Phare, ISPA) auspices de l'organisme de mise en œuvre correspondant (CRD).

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

En 2000, les dotations ont été les suivantes pour la République tchèque :

Phare : 101,5 millions €

ISPA : 70 millions €

SAPARD : 22,4 millions €

TOTAL : 193,9 millions €

A. Programmation des aides de préadhésion

Phare

Montant engagé : 101,5 millions €

Principaux programmes

- Programme national **59 millions €**
- Programmes de coopération transfrontalière **19 millions €**
Ventilation géographique : Allemagne, 10 millions € ;
Autriche, 4 millions € et Pologne : 5 millions €
- Instrument financier supplémentaire **8,1 millions €**
- Access (Aide au secteur des ONG) **1,7 millions €**
- Participation à des programmes communautaires **13,7 millions €**

Objectifs du programme national

- Renforcement du système démocratique, de la primauté du droit, des droits de l'homme et de la protection des minorités **4,5 millions €**
- Renforcement de la compétitivité de l'économie de marché de la République tchèque **5,5 millions €**
- Aide à la République tchèque pour l'adoption et l'application de l'acquis et le renforcement de la capacité institutionnelle et administrative pour gérer l'acquis **31,5 millions €**
- Amélioration du niveau de vie dans des régions touchées par la crise économique et préparation de la République tchèque à la gestion des fonds structurels **17,5 millions €**

ISPA

Montant engagé : 69,989 millions €

Environnement : 27,817 millions € Transports : 42,171 millions €

Projets d'assistance technique dans les deux secteurs : 0,728 millions €

Priorités de la stratégie environnementale

- Gestion de la qualité de l'eau (à partir de 2000)
- Protection du climat et de la qualité de l'air (à partir de 2001)
- Gestion des déchets (à partir 2001)

Priorités de la stratégie de transport

- Dans le **secteur routier** :
 - achèvement des tronçons manquants de la route express R 48 reliant la République tchèque à la Pologne
 - construction de certains tronçons de l'autoroute D8 reliant Prague à Dresde
 - achèvement de la route de contournement de Pilsen
 - certains tronçons du périphérique de Prague.
- Dans le **secteur ferroviaire** : achèvement de la modernisation du TEN Corridor IV, qui relie le pays à Berlin et Vienne/Bratislava
- Dans le **secteur des eaux intérieures** : amélioration des conditions de navigation sur la rivière Labe

Rép. tchèque	Fonds ISPA (en €)	% total	Nbre projets	Description des projets
Environnement				
Gestion des eaux usées	27.588.844	39,4%	2	
Total	27.588.844	39,4%	2	
Transport				Corridor TINA
Route	10.051.734	14,4%	1	Corridor VI
Rail	31.620.130	45,2%	2	Corridor IV
Total	41.671.864	59,5%	3	
Assistance technique				
AT Eau potable	228.000	0,3%	1	
AT Route	500.000	0,7%	1	
Total	728.000	1,0%	2	
Total aide	69.988.708	100,0%	7	

SAPARD

Montant engagé : 22,440 millions €

Le Plan de développement rural tchèque a été déclaré recevable le 28 avril 2000 et a été présenté au Comité STAR le 13 septembre, après négociation avec les services de la Commission et modification du texte. Il a reçu un avis positif (à l'unanimité) et a été adopté par la Commission le 26 octobre 2000.

Priorités principales du Plan de développement rural

- Amélioration de la compétitivité de l'agriculture et de l'industrie de transformation
- Développement durable des zones rurales
- Soutien technique

Ventilation financière par mesure⁴

▪ <u>Mesures destinées à accroître la compétitivité de l'agriculture et de l'industrie de transformation</u>	62,0 %
Investissements dans les exploitations agricoles	16,0%
Amélioration de la transformation et de la commercialisation des produits de l'agriculture et de la pêche	17,0 %
Amélioration des structures de contrôle de la qualité, de la qualité des produits alimentaires et de la protection des consommateurs	9,0 %

⁴ Comme stipulé dans le PDR, pourcentage de l'allocation totale des fonds communautaires

Amélioration des terres et remembrement	20,0 %	
▪ <u>Mesures sélectionnées pour parvenir à un développement durable des zones rurales</u>		35,0 %
Restauration et développement des villages	11,0 %	
Infrastructures rurales	5,0%	
Développement et diversification des activités économiques de nature à élargir l'éventail des sources de revenus	16,0 %	
Modes de production agricole destinés à protéger l'environnement et à préserver le paysage rural	3,0 %	
▪ <u>Assistance technique</u>		3,0 %
Amélioration de la formation professionnelle	2,0 %	
Assistance technique	1,0 %	

B. Mise en œuvre des aides de préadhésion

Phare et ISPA

Fonds national (FN)

Organismes de mise en œuvre

Pour Phare :

- Unité centrale de financement et de passation des contrats pour les projets d'investissements et de renforcement des capacités institutionnelles
- Centre pour le développement régional, pour les projets de coopération transfrontalière et d'investissements en matière de cohésion économique et sociale
- Organisation pour le développement de la société civile

Pour l'ISPA :

La structure de mise en œuvre pour l'ISPA a été établie en 2000 :

- Le premier vice-ministre des finances agit en tant que Coordonnateur national ISPA
- Extension du protocole d'accord du Fonds national pour couvrir ISPA en décembre 2000

- Création de deux organismes de mise en œuvre :
 - *Transport* : le ministère du transport
 - *Environnement* : le Centre pour le développement régional.

SAPARD

Structure envisagée pour la mise en œuvre de SAPARD :

- Le Fonds national :
 - gère les fonds SAPARD
 - accorde l'agrément national à l'Organisme SAPARD
- L'**Autorité de Gestion** devra être un département séparé au sein de l'Organisme SAPARD
- L'Agence de la République tchèque pour les marchés agricoles et le développement rural a été mise sur pied et les préparatifs pour l'agrément en tant qu'Organisme SAPARD sont en cours.

C. Coordination entre les instruments de préadhésion

Au cours du processus de programmation: par le biais d'une collaboration plus intense entre les services concernés de la Commission, notamment par des missions de programmation conjointes et des réunions régulières à des fins d'échange d'informations.

• *Au niveau national :*

- *Coordination de Phare, ISPA, SAPARD* : par le biais du comité de suivi conjoint dans le cadre duquel le coordonnateur national de l'aide et l'ordonnateur national se réunissent avec la Commission au moins une fois par an. La première réunion a eu lieu le 11 octobre 2000.
- *Programmation* : via le Coordonnateur national de l'aide au sein du ministère des finances
- *Mise en œuvre et gestion financière* : par le biais du ministère des finances (Fonds national) pour tous les aspects liés à la mise en œuvre et à la gestion financière.
- *Préparation des documents de programmation relatifs à la cohésion économique et sociale* : par le biais du Comité de coordination responsable de la coordination et du suivi des préparations des documents de programmation (Plan de développement national, PDR et SOP) liée à la cohésion économique et sociale et, en particulier, aux activités des Comités de gestion sectorielle et régionale et de suivi.

- Pour la **mise en œuvre de SAPARD** : par le biais du ministère de l’agriculture et du ministère du développement régional coordonnant l’application du programme conformément aux priorités et aux mesures dans le cadre de leurs compétences respectives.
- ***Au niveau régional :***
 - ***Pour Phare et ISPA*** : par le biais du sous-comité de suivi en matière de cohésion économique et sociale.
 - ***Pour SAPARD*** : par le biais des comités régionaux de suivi SAPARD
 - ***Activités régionales dérivées du PDR*** : en application de la loi sur le développement régional, entrée en vigueur le 1er janvier 2001, des unités désignées par le gouvernement régional autonome et/ou les conseils régionaux devraient gérer les activités régionales dérivées du PDR sous les auspices de l’organisme de mise en œuvre correspondant (CRD).

ESTONIE

En 2000, les dotations ont été les suivantes pour l'Estonie :

Phare : 33,5 millions €

ISPA : 28,2 millions €

SAPARD : 12,3 millions €

TOTAL : 74 millions €

a. Programmation des aides de préadhésion

Phare

Montant engagé : 33,475 millions €

Principaux programmes

- *Programme national* **24 millions €**
- *Programmes de coopération transfrontalière* **3 millions €**

Ventilation géographique : Programme de la mer Baltique : 2 millions € et action spéciale pour la mer Baltique : 1 million €
- *Instrument financier supplémentaire* **2,5 millions €**
- *Access II :* **0,9 millions €**
- *Participation à des programmes communautaires* **3,4 millions €**

Objectifs du programme national

- *Intégration sociale et formation linguistique pour les minorités ethniques* **3,1 millions**
- *Renforcement de la bonne gouvernance et de la responsabilité au sein du secteur public* **1 million €**
- *Surveillance des marchés et système douanier informatisé* **3,8 millions €**

- Aide au développement équilibré des services du marché de l'emploi **1,8 millions €**
- Aide à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies nationales de lutte contre les stupéfiants par la formation de la police, des campagnes dans le système éducatif et une prévention de la criminalité **1,8 millions €**
- Développement de l'administration chargée des régimes d'aide à l'agriculture **2,0 millions €**
- Cohésion économique et sociale en mettant l'accent sur la formation professionnelle, l'aide au développement des entreprises et investissement dans le secteur du tourisme et les infrastructures d'approvisionnement en eau **10,1 millions €**

ISPA

Montant engagé : 28,219 millions €

Environnement : 15,808 millions € Transports : 12,411 millions €

Projets d'assistance technique dans le secteur du transport : 1,080 millions €

Priorités de la stratégie environnementale

1. Traitement des eaux usées 2. Gestion des déchets 3. Amélioration de la qualité de l'air

Priorités de la stratégie de transport

- **Priorité 1** : Remise en état du corridor I (Via Baltica). Les principaux projets se situent :
 - sur la route Tallinn — Parnu — Ikla (Via Baltica)
 - sur la connexion est/ouest entre les corridors I et IX (en Russie)
 - le long du lac Peipsi et dans le sud-est de l'Estonie.
- **Priorité 2** : Remise en état des liaisons ferroviaires
 - modernisation du trafic de transit et développement régional de la liaison ferroviaire Tallinn — Tapa — Narva - St. Petersburg
 - Gare frontalière au sud-est
 - Remise en état du système ferroviaire Corridor I

- Voie de contournement de la ligne ferroviaire autour de Tallinn vers Paldiski.

Estonie	Fonds ISPA (en €)	% total	Nbre projets	Description des projets
Environnement				
Traitement des eaux usées	12.142.281	43,0%	3	
Gestion des déchets solides	3.666.000	13,0%	1	
Total	15.808.281	56,0%	4	
Transport				
				Corridor TINA
Route	11.331.126	40,2%	1	Corridor I
Total	11.331.126	40,2%	1	
Assistance technique				
AT Rail	1.080.000	3,8%	1	Corridor IV
Total	1.080.000	3,8%	1	
Total aide	28.219.407	100,0%	6	

SAPARD

Montant engagé : 12,3 millions €

La Commission a approuvé le Programme SAPARD pour l'agriculture et le développement rural en Estonie le 17 novembre. Ce Programme reposait sur le **Plan de développement rural** dont la version finale a été envoyée par l'Estonie à la Commission européenne le 25 octobre 2000

Priorités principales du Plan de développement rural

- Amélioration de la compétitivité de l'agriculture et de l'industrie de transformation
- Régénération du milieu rural et développement durable
- Mise en œuvre efficace du programme

Ventilation financière par mesure⁵

- **Priorité 1 : Amélioration de la compétitivité de l'agriculture et de l'industrie agro-alimentaire** **60,1 %**
 - Investissements dans les exploitations agricoles **42,0 %**
 - Amélioration de la transformation et de la commercialisation des produits de l'agriculture et de la pêche **18,1 %**
- **Priorité 2 : Régénération et développement du milieu rural** **36,0 %**
 - Développement et diversification des activités économiques **17,6 %**
 - Développement et amélioration de l'infrastructure rurale **12,2 %**

⁵ Comme stipulé dans le PDR, pourcentage de l'allocation totale des fonds communautaires

Restauration et développement des villages	3,5 %
Modes de production agricole ayant pour but de protéger l'environnement et de préserver le paysage rural	1,4 %
Sylviculture	1,3 %
▪ <i>Priorité 3 : Faciliter la mise en œuvre efficace du programme</i>	3,9 %
Aide au titre de l'article 7(4) du règlement 1268/99	2,0 %
Assistance technique	1,9 %

B. Mise en œuvre des aides de préadhésion

Pour Phare et ISPA

Fonds national (FN)

Organismes de mise en œuvre

Pour Phare :

- Unité centrale de financement et de passation des contrats pour les projets de renforcement de la capacité institutionnelle

Pour l'ISPA :

- *Transport* : - l'administration nationale des routes d'Estonie - l'Estonian Railways Ltd
- *Environnement* : le nouveau centre d'investissement pour l'environnement

SAPARD

Structure envisagée pour la mise en œuvre de **SAPARD** :

- Le **Fonds national** :
 - gère les fonds **SAPARD**
 - est responsable des échanges d'informations entre la Commission et l'Estonie
- **L'autorité de gestion**: rôle endossé par le ministère de l'agriculture, responsable de la gestion et de la mise en œuvre générales du programme
- **L'Organisme SAPARD** : rôle endossé par le Conseil des registres et de l'information agricoles (ARIB)
- Le Comité de suivi

C. **Coordination entre les instruments de préadhésion**

• **Au niveau national :**

- *Gestion financière* : via le Fonds national
- *Coordination de la politique entre Phare, ISPA et SAPARD* ainsi qu'avec toutes les autres aides bilatérales/multilatérales : confiée formellement au **Comité interministériel de coordination de l'aide étrangère** présidé par le ministère des finances
- Le Coordonnateur national de l'aide a proposé la mise en place d'une commission mixte pour ISPA, Phare et *SAPARD*. Elle regroupera 6 ministres sous la présidence du Ministre des affaires régionales

• **Au niveau régional :**

La coordination interministérielle dans le domaine du développement régional est assurée par le **Conseil national de la politique régionale** qui :

- comprend des représentants de tous les ministères concernés ainsi que des gouvernements de comtés et des collectivités territoriales
- est présidé par un ministre sans portefeuille
- agit d'abord comme un organisme consultatif

Mise en œuvre de programmes régionaux : supervisée par un groupe de travail interministériel

HONGRIE

En 2000, les dotations ont été les suivantes pour la Hongrie :

Phare : 119,8 millions €

ISPA : 88 millions €

SAPARD : 38,7 millions €

TOTAL : 246,5 millions €

A. Programmation des aides de préadhésion

Phare

Montant engagé : 119,8 millions €

Principaux programmes

- Programme national **65 millions €**
- Programmes de coopération transfrontalière **19 millions €**
Ventilation géographique : Autriche : 10 millions € ;
Roumanie : 5 millions € ; Slovaquie : 2 millions € et
Slovénie : 2 millions €
- Access (Appui au développement de la société civile) **1,7 millions €**
- Participation à des programmes communautaires **24,28 millions €**
- Dotation supplémentaire sur la réserve Phare (projets en matière de santé et de routes rurales) **9,8 millions €**

Objectifs du programme national

- Protection de la minorité Rom **2,5 millions €**
- Renforcement de la capacité institutionnelle et administrative **27,5 millions €**
- Renforcement de la gestion des frontières extérieures **13,0 millions €**
- Cohésion économique et sociale **17,0 millions €**
- Aide à la préparation pour la gestion des Fonds structurels de l'UE **4,0 millions €**
- Appui en faveur des infrastructures et investissements **11,0 millions €**

ISPA

Montant engagé : 87,990 millions €

Environnement : 43,831 millions € Transport : 44,160 millions €

Projets d'assistance technique dans les deux secteurs : 1,593 millions €

Priorités de la stratégie environnementale

1. Traitement des eaux usées 2. Gestion des déchets 3. Amélioration de la qualité de l'air

Priorités de la stratégie de transport

- Chemins de fer : Les projets ISPA se concentrent sur la réhabilitation des deux principaux Corridors ferroviaires (EBIT) reliant la Hongrie à l'Autriche, la Slovaquie et la Roumanie.
- Routes : renforcement des principales routes de transit.
- Transport combiné
- Navigation intérieure : à moyen terme, la priorité doit être donnée au développement de la navigation du Haut Danube, en particulier pour les ports de Budapest et Győr-Gönyű, près de la frontière autrichienne.
- Aviation : axée sur le développement de l'aéroport international de Feryhegy (FIA).

Hongrie	Fonds ISPA (en €)	% total	Nbre projets	Description des projets
Environnement				
Gestion des eaux usées	18.918.600	21,5%	2	
Traitement des déchets solides	23.654.523	26,9%	3	
Total	42.573.123	48,4%	5	
Transport				Corridor TINA
Rail	43.825.000	49,8%	3	Corridors IV, V
Total	43.825.000	49,8%	3	
Assistance technique				
AT Eaux usées	1.257.720		1	
AT Routes	120.000		1	Non affecté
AT Rail	214.860		2	Corridors VI, IV-V
Total	1.592.580	1,8%	4	
Total aide	87.990.703	100,0%	12	

SAPARD

Montant engagé : 38,705 millions €

Le *Programme de développement rural* SAPARD pour la Hongrie a été approuvé par la Commission le 18 octobre 2000.

Principaux objectifs du Plan de développement rural

- Amélioration de la compétitivité de l'agriculture et de l'industrie de transformation
- Accent sur les aspects de protection de l'environnement
- Amélioration des facultés d'adaptation des zones rurales

Ventilation financière par mesure⁶

▪ <u>Investissements dans les exploitations agricoles</u>	28,4 %
▪ <u>Amélioration de la transformation et de la commercialisation des produits de l'agriculture et de la pêche et construction de marchés de gros</u>	20,5 %
▪ <u>Amélioration de la formation professionnelle</u>	1,8 %
▪ <u>Création de groupements de producteurs</u>	7,3 %
▪ <u>Modes de production agricole permettant de protéger l'environnement et de préserver le paysage rural</u>	4,2 %
▪ <u>Rénovation et développement de villages, protection et conservation du patrimoine rural et des traditions culturelles</u>	9,0 %
▪ <u>Diversification des activités économiques de nature à élargir l'éventail des sources de revenus</u>	15,5%
▪ <u>Développement et amélioration des infrastructures rurales</u>	12,0 %
▪ <u>Assistance technique</u>	1,0 %

B. Mise en œuvre des aides de préadhésion

Phare et ISPA

La structure de mise en œuvre suivante existe désormais en Bulgarie pour la mise en œuvre des aides de préadhésion :

Fonds national (FN)

Agence de mise en œuvre

Pour Phare :

- Unité centrale de financement et de passation des contrats pour les projets de renforcement de la capacité institutionnelle

⁶ Comme stipulé dans le PDR, pourcentage de l'allocation totale des fonds communautaires

- Agence au sein du ministère du développement régional gérant les projets d'investissement en matière de coopération transfrontalière et de cohésion économique et sociale.

Caractéristiques :

- gèrent les appels d'offres, les adjudications et les paiements;
- la gestion quotidienne des projets reste confiée aux ministères ou organismes bénéficiant directement de l'aide;
- le décret adopté en septembre 2000, qui donne à l'UCFC le statut de Direction au sein du ministère, a eu pour effet d'accroître l'appropriation et la responsabilité dans la perspective d'une gestion saine des fonds communautaires.

Pour l'ISPA :

- *Transport* : le ministère des transports et l'administration des routes
- *Environnement* : le ministère de l'environnement et un département commun aux ministères du développement régional et de l'environnement.

Pour SAPARD :

Les structures suivantes seront utilisées pour la mise en œuvre de SAPARD:

- Le Fonds national gère les fonds SAPARD alloués sous la responsabilité de l'ordonnateur national (ON) et accorde l'agrément national à l'Organisme SAPARD.
- L'autorité de gestion est installée au sein du ministère de l'agriculture et du développement régional.
- L'organisme SAPARD sera installé au sein du ministère de l'agriculture et du développement régional. Il aura ses propres bureaux régionaux.

C. Coordination entre les instruments de préadhésion

- *Au cours du processus de programmation*: par le biais d'une collaboration plus intense entre les services concernés de la Commission, notamment par des missions de programmation communes et des réunions régulières pour un échange d'informations.

• *Au niveau national :*

- *Programmation* : via le Coordonnateur national de l'aide (CNA) du ministère des affaires étrangères

- *Mise en œuvre et gestion financière* : par le biais du ministère des finances (Fonds national) pour tous les aspects liés à la mise en œuvre et à la gestion financière.
- ***Pour ISPA***, le ministre du développement régional et des travaux publics désigné comme Coordonnateur ISPA national. Il est assisté par une petite unité au sein de son ministère, qui agit en tant que principal interlocuteur de la Commission en ce qui concerne ISPA, soumet les demandes d'aide et organise les réunions du comité de suivi.
- ***Au niveau régional*** :
 - *Programmation* : création de Comités directeurs régionaux
 - *Mise en œuvre, accord financier* : par le biais de l'organisme de mise en œuvre désigné (Phare, ISPA) et de l'organisme payeur (SAPARD).

LETTONIE

En 2000, les dotations ont été les suivantes pour la Lettonie :

Phare : 34,8 millions €

ISPA : 46,7 millions €

SAPARD : 22,2 millions €

TOTAL : 103,7 millions €

A. Programmation des aides de préadhésion

Phare

Montant engagé : 34,8 millions €

Principaux programmes

- *Programme national* **24,76 millions €**
- *Programmes de coopération transfrontalière* **3,0 millions €**

Ventilation financière : Programme coopération transfrontalière de la mer Baltique : 2 millions € et Action spéciale pour la mer Baltique : 1 million €
- *Instrument financier supplémentaire* **1,75 millions €**
- *Participation à des programmes communautaires* **4,13 millions €**
- *Société civile* **1,12 millions €**

Objectifs du programme national

- *Critères politiques : Promotion de l'intégration de la société en Lettonie* **1,1 millions €**
- *Marché intérieur : Projet d'assurance qualité nationale* **2,0 millions €**
- *Agriculture et pêche : Renforcement de l'administration des pêches en Lettonie afin de satisfaire aux exigences de la politique commune de la pêche (PCP)* **2,0 millions €**

- Justice et affaires intérieures : développement de l'infrastructure et de la gestion intégrée des frontières ; développement et mise en œuvre d'un schéma directeur letton de prévention de la toxicomanie et de contrôle des drogues conformément à la recommandation européenne **4,16 millions €**
- Renforcement de la capacité institutionnelle et administrative : Projet de gestion des dépenses publiques ; mise à niveau du système statistique letton conformément aux exigences européennes **5,0 millions €**
- Cohésion économique et sociale : Développement des capacités pour le développement régional ; mesures de cohésion économique et sociale dans la région de Latgale ; mesures de cohésion économique et sociale dans la région de Zemgale **10,5 millions €**

ISPA

Montant engagé : 46,748 millions €

Environnement : 26,568 millions € Transports : 19,925 millions €

Assistance technique pour le secteur des transports : 0,25 millions €

Priorités de la stratégie environnementale

Traitement des eaux usées 2. Gestion des déchets

Priorités de la stratégie de transport

- **Priorité 1** : Amélioration des routes du Corridor I (Via Baltica).
- **Priorité 2** : Amélioration de la liaison ferroviaire est/ouest

Lettonie	Fonds ISPA (en €)	% total	Nbre projets	Description des projets
Environnement				
Eau potable et eaux usées	26.568.260	56,8%	3	
Total	26.568.260	56,8%	3	
Transport				Corridor TINA
Route	11.331.126	24,2%	2	Corridor I
Rail	7.225.000	27,17%	2	Corridor E.O
Total	19.925.328	42,62%	4	
Assistance technique				
AT Rail	255.000	0,5%	1	Corridor E-O
Total	255.000	0,5%	1	
Total aide	46.748.588	100,0%	8	

SAPARD

Montant engagé : 22,222 millions €

La Commission a approuvé le programme SAPARD le 25 octobre 2000.

Principales priorités du Plan de développement rural

- Accroître la compétitivité et le niveau des revenus agricoles et augmenter les revenus des entreprises agricoles grâce au développement d'une agriculture durable
- Améliorer les infrastructures dans les zones rurales afin de les rapprocher des normes urbaines et créer une structure pour l'emploi dans ces mêmes zones
- Développer et promouvoir des méthodes ayant pour but de protéger l'environnement et de préserver le paysage rural

Ventilation financière par mesure⁷

▪ <i>Priorité 1 : Investissement dans les exploitations agricoles</i>	28,0 %
Modernisation des machines agricoles, du matériel et des constructions	23,1 %
Boisement de terres agricoles	3,0 %
Remembrement	1,9 %
• <i>Priorité 2 : Amélioration de la transformation et de la commercialisation des produits de l'agriculture et de la pêche</i>	26,0 %
• <i>Priorité 3 : Développement et diversification des activités économiques de nature à élargir l'éventail des sources de revenus</i>	23,6 %
• <i>Priorité 4 : Amélioration de l'infrastructure rurale en général</i>	12,0 %
• <i>Priorité 5 : Modes de production agricole écologiques</i>	4,5 %
Agriculture biologique	1,8 %
Préservation de la biodiversité et du paysage rural	1,6 %
Diminution des rejets agricoles	1,1 %

⁷ Comme stipulé dans le PDR, pourcentage de l'allocation totale des fonds communautaires

• <i>Mesures d'appui</i>	5,9 %
Formation professionnelle	3,9 %
Assistance technique	2,0 %

B. Mise en œuvre des aides de préadhésion

Phare et ISPA

La structure de mise en œuvre suivante existe désormais en Lettonie pour la mise en œuvre des aides de préadhésion

Fonds national (FN)

Organismes de mise en œuvre

Pour Phare :

- Le Programme Phare mis en œuvre sous la direction de l'Ordonnateur national (ON)
- Unité centrale de financement et de passation des contrats (UCFC) pour les appels d'offres et les adjudications dans le cadre du renforcement des capacités institutionnelles (y compris jumelage)
- Deux organismes de mise en œuvre, l'un dans le domaine du transport, l'autre dans le domaine de la protection de l'environnement

Pour ISPA :

- *Organisme de mise en œuvre au sein du ministère du transport* : appels d’offres et adjudications pour des projets d’infrastructure dans le domaine des transports
- *Organisme de mise en œuvre au sein du ministère de la protection environnementale et du développement régional* : appels d’offres et adjudication des projets d’infrastructure dans le domaine de l’environnement

SAPARD

Structure envisagée pour la mise en œuvre de **SAPARD** :

- **Le Fonds national** :
 - gère les fonds SAPARD,
 - alloués sous la responsabilité de l’Ordonnateur national (ON).
 - Responsable de l’agrément national de l’Organisme SAPARD
- **L’autorité de gestion** : installée au sein du ministère de l’Agriculture
- **L’Organisme SAPARD** : le service d’aide rurale du ministère de l’Agriculture, dont le siège est à Riga, comptant 9 bureaux région

C. Coordination entre les instruments de préadhésion

- ***Au niveau national*** :
 - *Programmation* : par le biais du Coordonnateur national de l’aide pour Phare, qui agira également en tant que Coordonnateur national ISPA
 - *Application et gestion financière* : ministère des finances
 - *Coordination du suivi des trois instruments de préadhésion* : elle inclut le CNA, le ON et la Commission

LITUANIE

En 2000, les dotations ont été les suivantes pour la Lituanie :

Phare : 87,1 millions €

ISPA : 52,2 millions €

SAPARD : 30,3 millions €

TOTAL : 169,6 millions €

A. Programmation des aides de préadhésion

Phare

Montant engagé : 87,1 millions €

Principaux programmes

- Programme national **38,4 millions €**
- Sûreté nucléaire **35 millions €**
(Démantèlement de la centrale nucléaire d'Ignalina : 15 millions € + acompte pour le programme de sûreté nucléaire : 20 millions €)
- Participation à des programmes communautaires **1,23 million €**
- Société civile **4,3 millions €**
- Instrument financier supplémentaire (projets JAI) **3,0 millions €**
- Coopération transfrontalière (Investissement + Fonds pour petits projets) **3,0 millions €**

Objectifs du programme national

- Promotion de la compétitivité/application d'une discipline financière pour les entreprises **2 millions €**
- Renforcement de la capacité institutionnelle et administrative en vue de l'adoption et de la mise en œuvre de l'acquis dans le domaine du marché intérieur, y compris l'aide dans le domaine de la libre circulation des marchandises, des douanes, des communications et des statistiques **10,05 millions €**

- Renforcement des moyens pour administrer l'acquis dans les domaines de l'agriculture (PAC) et de la pêche et le domaine phytosanitaire **6,5 millions €**
- Mise en œuvre de l'acquis en matière de sécurité maritime **1 million €**
- Préparation à la participation à la stratégie européenne pour l'emploi **2,15 millions €**
- Adoption de l'acquis concernant la lutte contre le trafic de stupéfiants **1 million €**
- Renforcement de la capacité institutionnelle et administrative dans le domaine de la gestion budgétaire, du contrôle financier et des statistiques de prix **1,5 million €**
- Cohésion économique et sociale, y compris le développement de ressources humaines et d'activités commerciales dans trois régions cibles **14 million €**

ISPA

Montant engagé : 52,242 million €

Environnement : 18,200 million € Transport : 34,042 million €

Priorités de la stratégie environnementale

1. Traitement des eaux usées 2. Gestion des déchets 3. Amélioration de la qualité de l'air

Priorités de la stratégie de transport

- **Priorité 1** : Amélioration des Corridors Crète/Helsinki
 - Amélioration des Corridors I, IA and IXB
 - Construction d'une connexion entre le port de Klaipeda et le corridor IXB
- **Priorité 2** : Amélioration des liaisons ferroviaires
 - modernisation des télécommunications et des signalisations pour le chemin de fer du corridor IXBS

Lituanie	Fonds ISPA (en €)	% total	Nbre projets	Description des projets
Environnement				
Eau potable et eaux usées	16.000.000	30.63%	1	
Traitement des eaux usées	2.200.000	4.21%	1	
Total	18.200.000	34.84%	2	
Transport				
				Corridor TINA
Route	24.912.640	47.69%	2	Corridor I, IXB
Rail	9.129.888	17.69%	1	Corridor IXB
Total	34.042.528	65.16%	3	
Assistance technique				
Total	0	0,0%	0	
Total aide	52.242.528	100,0%	5	

SAPARD

Montant engagé : 30,34 millions €

La Commission a approuvé le programme SAPARD pour l'agriculture et le développement rural en Lituanie le 17 novembre 2000.

Priorités principales du Plan de développement rural

- Renforcement de la compétitivité et des revenus des activités agricoles
- Valorisation des produits alimentaires transformés et amélioration des procédés de fabrication par l'utilisation de nouvelles technologies et l'introduction de la gestion de la qualité tout au long du processus de production
- Investissements dans les infrastructures rurales et promotion de nouvelles activités économiques pour accroître la viabilité des communautés rurales
- Introduction de techniques de production respectueuses de l'environnement dans l'agriculture et la sylviculture

Ventilation financière par mesure⁸

- *Investissements dans les exploitations agricoles* **46,8 %**
- *Amélioration de la transformation et de la commercialisation des produits de l'agriculture et de la pêche* **21,0 %**
- *Développement et diversification des activités économiques de nature à élargir l'éventail des sources de revenus* **8,2 %**
- *Amélioration des infrastructures rurales* **15,5 %**
- *Boisement de terres agricoles et amélioration de l'infrastructure forestière* **3,7 %**

⁸ Comme stipulé dans le PDR, pourcentage de l'allocation totale des fonds communautaires

- Modes de production agricole respectueux de l'environnement 1,0 %
- Formation professionnelle 1,8 %
- Assistance technique 2,0 %

B. Mise en œuvre des aides de préadhésion

Phare et ISPA

Fonds national (FN)

Organismes de mise en œuvre

Pour Phare :

- Unité centrale de financement et de passation des contrats pour la plupart des fonds Phare
- Organisme de mise en œuvre au sein du ministère des transports pour la mise en œuvre de projets d'infrastructure dans le secteur des transports (uniquement sous le couvert du programme national de 1998)

Pour l'ISPA :

- *Transport* : Organisme de mise en œuvre au sein du ministère des transports
- *Environnement* : Unité centrale de financement et de passation des contrats

Pour SAPARD

Structure envisagée pour la mise en œuvre de SAPARD :

- Le Fonds national :
 - gère les fonds alloués sous la responsabilité de l'Ordonnateur national (ON)
 - octroie l'agrément national à l'Organisme SAPARD
- **L'Autorité de gestion** : ministère de l'agriculture
- **L'Organisme SAPARD** : Organisme payeur national, responsable de la mise en œuvre et de la gestion financière du programme. Siège à Vilnius et secondé par 10 bureaux régionaux.

C. Coordination entre les instruments de préadhésion

• Au niveau national :

- Coordonnateur national de l'aide : responsable de Phare et ISPA
- Conseil national du développement régional : responsable de la coordination entre Phare et SAPARD.

- Comité mixte de suivi Phare : responsable de la coordination du suivi des trois instruments.
- ***Au niveau régional :***
 - SAPARD/Phare : le formulaire de candidature de SAPARD devrait permettre d'éviter les chevauchements; la sélection des projets pour SAPARD est effectuée par un organisme payeur central (seule la présélection est effectuée dans les districts).
 - Phare : existence de structures de gestion régionales au niveau du comté

POLOGNE

En 2000, les dotations ont été les suivantes pour la Pologne :

Phare : 484,4 millions €

ISPA : 307,0 millions €

SAPARD : 171,5 millions €

TOTAL : 962,9 millions €

A. Programmation des aides de préadhésion

Phare

Montant engagé : 484 millions €

Principaux programmes

- Le Programme national Phare – Partie 1 **183 millions €**
- Le Programme national Phare – Partie 2 **130 millions €**
(Soutien de projets d'investissement dans certaines régions)
- Programmes de coopération transfrontalière **56 millions €**
(Pologne-Allemagne : 44 millions €; Pologne-République slovaque : 4 millions €; Pologne-République tchèque : 2 millions € ; coopération transfrontalière mer Baltique : 2 millions € et action spéciale pour la mer Baltique : 1 million €)
- Instrument financier supplémentaire **40,7 millions €**

Objectifs du programme national

- Renforcement de la capacité institutionnelle et administrative **3,1 million €**
- Marché intérieur **21 million €**
- Justice et affaires intérieures **48 million €**
- Agriculture **41,6 million €**

▪ Environnement

7,39 millions €

ISPA

Montant engagé : 306,958 millions €

Environnement : 130,258 millions € Transports : 173,085 millions €

Projets d'assistance technique dans les deux secteurs : 3,614 millions €

Priorités de la stratégie environnementale

1. Traitement des eaux usées 2. Gestion des déchets 3. Amélioration de la qualité de l'air

Priorités de la stratégie de transport

Pour la période 2000-2006, la priorité a été donnée aux investissements qui :

- contribuent à accroître l'intégration du réseau de transport polonais aux TEN actuels (Corridor II (reliant la Pologne à l'Allemagne et à Bélarus), Corridor III (reliant la Pologne à l'Allemagne et l'Ukraine), et Corridor VI (reliant la Pologne à la Slovaquie et la République tchèque))
- améliorent les liaisons avec les autres candidats à l'adhésion et satisfont aux priorités transfrontalières convenues par la Pologne avec ses voisins
- contribuent à l'amélioration du système de transport national en supprimant les liaisons manquantes
- offrent une continuité par rapport aux projets lancés au cours des années précédentes (l'effet de réseau).

Pologne	Fonds ISPA (en €)	% total	Nbre projets	Description des projets
Environnement				
Eau potable	3.468.677	1,1%	1	
Traitement des eaux usées	104.743.576	34,1%	4	
Gestion des déchets solides	22.046.336	7,2%	2	
Total	130.258.589	42,4%	7	
Transport				
Route	100.802.601	23,6%	4	Corridor TINA
Rail	72.282.465	32,8%	2	Corridor III, NA
Total	173.085.066	56,4%	6	Corridor II
Assistance technique				
AT Traitement des eaux usées	2.730.000	0,9%	1	
AT Rail	564.000	0,2%	1	Non affecté
AT Route/Rail	320.000	0,1%	1	Non affecté
Total	3.614.000	1,2%	3	
Total aide	306.957.655	100,0%	16	

SAPARD

Montant engagé : 171,570 millions €

La Commission a approuvé le programme SAPARD polonais le 18 octobre 2000. La contribution de la Communauté à SAPARD s'élève à 168,683 millions €

Priorités principales du Plan de développement rural

- Amélioration de l'efficacité du marché dans le secteur agro-alimentaire
- Amélioration des conditions de l'activité économique et de la création d'emplois

Ventilation financière par mesure⁹

- ***Priorité 1 : Amélioration de l'efficacité du marché dans le secteur agro-alimentaire***
 - Amélioration de la transformation et de la commercialisation des produits alimentaires et de la pêche **38,1%**
 - Investissements dans les exploitations agricoles **17,7%**
- ***Priorité 2 : Amélioration des conditions de l'activité économique et de la création d'emplois***
 - Développement des infrastructures rurales **27,8%**
 - Diversification des activités économiques dans les zones rurales **11,6%**
- ***Axe complémentaire***
 - Mesures agro-environnementales et boisement (projets pilotes) **1,9%**
 - Formation professionnelle **2,2%**
 - Assistance technique **0,7%**

⁹ Comme stipulé dans le PDR, pourcentage de l'allocation totale des fonds communautaires

B. Mise en œuvre des aides de préadhésion

Phare et ISPA

Fonds national (FN)

Organismes de mise en œuvre

Pour Phare et ISPA :

- Cinq **organismes de mise en œuvre** sous l'autorité de l'ordonnateur national
- **Unité centrale de financement** et de passation des contrats pour les projets de renforcement de la **capacité institutionnelle**, ou lorsqu'il n'y a pas d'organisme de mise en œuvre dans un secteur particulier (appels d'offres et adjudication)
- **Responsabilité des ministères/administrations** pour la sélection et le suivi des projets

Cas particulier pour ISPA :

Les bénéficiaires finaux (principalement les municipalités ou les sociétés de service public détenues par des municipalités dans le cas de l'environnement) signeront les marchés pour la mise en œuvre des projets.

SAPARD

Structure envisagée pour la mise en œuvre de SAPARD :

- **Le Fonds national**, responsable de l'agrément de l'Organisme SAPARD
- **L'Autorité de gestion** : devrait se situer au sein du ministère de l'agriculture et du développement rural
- **L'Organisme SAPARD** : L'Agence pour la restructuration et la modernisation de l'agriculture (ARMA); a son siège à Varsovie et est secondée par 16 bureaux régionaux.

C. Coordination entre les instruments de préadhésion

• *Au niveau national :*

- *Programmation* : Bureau du Comité pour l'intégration européenne (coordonnateur national de l'aide)
- *Mise en œuvre et gestion financière* : via le Fonds national, le ministère des finances

- *ISPA* : coordination supplémentaire par les ministères des transports et de l'environnement
- ***Au niveau régional :***
 - Programmation : Comité directeur régional
 - Mise en œuvre et gestion financière : Organisme de mise en œuvre désigné (Phare, ISPA) et organisme payeur (SAPARD).
 - ISPA : non mise en œuvre sur base régionale.

ROUMANIE

En 2000, les dotations ont été les suivantes pour la Roumanie :

Phare : 254.83 millions €

ISPA : 239,2 millions €

SAPARD : 153,2 millions €

TOTAL : 647.23 millions €

A. Programmation des aides de préadhésion

Phare

Montant engagé : 254.83 millions €

Principaux programmes

- Programme national **215,02 millions €**
- Programmes de coopération transfrontalière **13 millions €**
Avec la Bulgarie (8 millions €) et la Hongrie (5 millions €)
- Participation à des programmes communautaires **22,5 millions €**
- Société civile **4.31 millions €**

Objectifs du programme national

- Critères politiques : renforcement du système judiciaire et pénitentiaire roumain et amélioration du rôle de la société civile **13 millions €**
- Critères économiques : pour la libéralisation du secteur de l'énergie, consolidation de la restructuration et réforme des secteurs du gaz et de l'électricité ; développement d'un système de paiements interbancaires **40,90 millions €**
- Respect des exigences de l'acquis (plusieurs projets) **73,12 millions €**
- Cohésion économique et sociale **88 millions €**

ISPA

Montant engagé : 239,228 millions €

Environnement : 120,601 millions € Transports : 118,627 millions €

Priorités de la stratégie environnementale

1. Traitement des eaux usées 2. Gestion des déchets 3. Amélioration de la qualité de l'air

Priorités de la stratégie de transport

- Financement de la modernisation de tronçons très fréquentés des trois corridors transeuropéens qui traversent le pays tout en conservant un équilibre raisonnable entre les routes, le chemin de fer et les voies navigables :
 - **Corridor IV** : de la Hongrie à Constanta (branche orientale) et de la Hongrie à la Bulgarie (branche australe), avec une perspective de mise en conformité de la majeure partie de ce corridor ferroviaire/routier avec les normes de l'UE
 - **Corridor VII** : le Danube de la frontière yougoslave au delta (frontière ukrainienne), dont la navigabilité doit être améliorée
 - **Corridor IX** : des frontières ukrainiennes et moldaves à la frontière bulgare, l'accent étant mis sur les voies de raccordement avec la Bulgarie.

Roumanie	Fonds ISPA (en €)	% total	Nbre projets	Description des projets
Environnement				
Eau potable	23.839.250	10,0%	1	
Traitement des eaux usées	88.454.483	37,0%	3	
Gestion des déchets solides	8.307.600	3,5%	1	
Total	120.601.333	50,4%	5	
Transport				
				Corridor TINA
Route	45.847.696	19,2%	2	Corridor IV, IX
Rail	72.779.441	30,4%	1	Cooridor IV
Total	118.627.137	49,6%	3	
Assistance technique				
Total	0	0,0%	0	
Total aide	239.228.470	100,0%	8	

SAPARD

Montant engagé : 153,214 millions €

Un plan de développement rural pour la période 2000-2006, élaboré par le ministère de l'agriculture, a été soumis à la Commission en décembre 1999. Une version finale de ce plan (se chiffrant à 2,083 millions €), soumise le 21 novembre 2000, a été approuvée par la Commission le 12 décembre 2000, suite à l'avis positif du comité STAR .

Priorités principales du Plan de développement rural

- Contribution à la mise en œuvre de l'acquis communautaire relatif à la politique agricole commune, la protection de l'environnement et des politiques connexes dans le domaine de la protection des consommateurs et de l'alimentation, la santé publique, le bien-être et la santé des animaux, ainsi que la santé des végétaux.
- Engagement dans la protection de l'environnement, la transposition dans la législation nationale et l'application de directives et d'un programme.
- Résolution des problèmes de priorité et des problèmes spécifiques en vue de l'adaptation durable du secteur agricole et des zones rurales.

Ventilation financière par mesure¹⁰

▪ Amélioration de la transformation et de la commercialisation des produits de l'agriculture et de la pêche	16,7%
▪ Amélioration des structures de contrôle phytosanitaire, vétérinaire et de la qualité, pour la protection des produits alimentaires et des consommateurs	2,7%
▪ Développement et amélioration des infrastructures rurales	28,4%
▪ Gestion des ressources en eau	2,8%
▪ Investissements dans les exploitations agricoles	14,8%
▪ Mise en place de groupements de producteurs	1,7%
▪ Mesures agro-environnementales	2,5%
▪ Développement et diversification des activités économiques de nature à élargir l'éventail des sources de revenus	9,8%
▪ Sylviculture	10,3%
▪ Amélioration de la formation professionnelle	5,3%
▪ Assistance technique	5,0%

B. Mise en œuvre des aides de préadhésion

Phare et ISPA

Fonds national (FN)

Organismes de mise en œuvre

Pour Phare :

- Unité centrale de financement et de passation des contrats au sein du ministère des finances
- Administration nationale des routes
- Ministère du développement et de la prospective
- Agence nationale pour le Développement Régional.

¹⁰ Comme stipulé dans le PDR, pourcentage de l'allocation totale des fonds communautaires

Pour ISPA :

- *Transports* : - Administration nationale des routes (N.A.R.)
- - Infrastructures/Société nationale des chemins de fer (C.F.R.-S.A.)
- *Environnement* : - Municipalités
- - Unité centrale de financement et de passation des contrats

SAPARD

Structure envisagée pour la mise en œuvre de SAPARD :

- Le Fonds national :
 - gère les fonds SAPARD
 - accorde l'agrément national à l'Organisme SAPARD
- Il est proposé que l'**Autorité de gestion** soit installée au sein du ministère de l'intégration européenne
- **L'Organisme SAPARD** : au sein du ministère de l'Agriculture:
 - mise en œuvre du programme
 - paiement de l'aide

D. Coordination entre les instruments de préadhésion

• *Au niveau national :*

Le coordonnateur national de l'aide, le **Ministre de l'intégration européenne**, est chargé de la coordination entre Phare, ISPA et SAPARD ainsi qu'avec toutes les autres aides bilatérales/multilatérales.

• *Au niveau régional :*

Entre Phare et SAPARD : coordination étroite entre les organismes de développement régional dans les régions prioritaires pour Phare et les antennes régionales du ministère de l'agriculture et de l'alimentation. Existence de plans de développement régional, approuvés par des conseils de développement régional composés d'autorités locales élues.

Entre Phare et ISPA : par le biais également des plans de développement régional.

SLOVAQUIE

En 2000, les dotations ont été les suivantes pour la Slovaquie :

Phare : 78,8 millions €

ISPA : 42,5 millions €

SAPARD: 18,6 millions €

TOTAL : 139,9 millions €

A. Programmation des aides de préadhésion

Phare

Montant engagé : 78,8 millions €

Principaux programmes

- *Programme national* **28 millions €**
- *Programmes de coopération transfrontalière* **12 millions €**

Ventilation financière : frontières Autriche/Slovaquie : 6 millions € ; Pologne/Slovaquie : 1 million € ; Hongrie/Slovaquie : 2 millions €
- *Fermeture et démantèlement de Bohunice VI* **20 millions €**
- *Instrument financier supplémentaire* **4 millions €**
- *Participation à des programmes communautaires* **14 millions €**
- *Access II* **0,9 million €**

Objectifs du programme national

- *Critères politiques : amélioration de la situation des Roms grâce à une meilleure intégration dans la société tout en préservant leur identité* **3,8 millions €**
- *Critères économiques : promotion de la compétitivité grâce à une restructuration des entreprises orientée vers une économie de marché, en particulier pour les mécanismes de recouvrement de créances douteuses, en établissant une procédure de surveillance fiscale annuelle* **6,5 millions €**

conformément aux normes européennes

- Marché intérieur : mise en œuvre de la loi sur les exigences techniques et l'évaluation de la conformité des produits **1 million €**
- Agriculture : amélioration des postes d'inspection aux frontières **1 million €**
- Emploi et affaires sociales : meilleur dialogue social bipartite ; création d'un fonds de garantie indépendant pour les employés en cas d'insolvabilité de l'employeur **1,5 millions €**
- Environnement : Application de la directive sur l'évaluation de l'impact environnemental et renforcement des services d'inspection dans le domaine de l'environnement **0,9 millions €**
- Justice et affaires intérieures : lutte contre la corruption et le trafic de stupéfiants **6,5 millions €**
- Cohésion économique et sociale : préparatifs pour la mise en œuvre des programmes de développement régional et des initiatives communautaires **6,3 millions €**
- Renforcement de la capacité administrative **0,5 million €**

ISPA

Montant engagé : 42,460 millions €

Environnement : 11,606 millions € Transports : 30,853 millions €

Priorités de la stratégie environnementale

1. Traitement des eaux usées
2. Gestion des déchets
3. Amélioration de la qualité de l'air

Priorités de la stratégie de transport

- *Dans le secteur ferroviaire* : amélioration du système par rapport aux normes européennes, en particulier le renouvellement des voies, voies rapides, la restructuration des chemins de fer ZSR sur davantage de lignes commerciales, le renouvellement du matériel roulant et la recherche de nouveaux investissements pour des zones spécifiques du réseau.
- *Dans le secteur routier* : investissement stratégique dans les corridors TINA, en particulier Va Bratislava-Zilina ; pour d'autres routes, amélioration de l'efficacité opérationnelle en finançant des programmes révisés de réparation et de maintenance et réduction de l'intensité du trafic au niveau de points stratégiques du réseau.

- Dans le secteur de la navigation : investissement dans les parties slovaques des corridors de transport afin d'accroître la capacité et le rendement ; amélioration des conditions de navigation sur le Danube et le Váh.
- Dans le secteur aérien : développement des aéroports de Bratislava et Kosice conformément à l'évolution économique attendue.

Slovaquie	Fonds ISPA (en €)	% total	Nbre projets	Description des projets
Environnement				
Traitement des eaux usées	11.606.372	27,3%	3	
Total	11.606.372	27,3%	3	
Transport				Corridor TINA
Rail	30.853.200	72,7%	1	Corridor VA
Total	30.853.200	72,7%	1	
Assistance technique				
Total	0	0,0%	0	
Total aide	42.459.572	100,0%	4	

SAPARD

Montant engagé : 18,602 millions €

Le plan slovaque a été déclaré recevable le 6 juin 2000. La Commission l'a adopté le 17 novembre 2000.

Priorités principales du Plan de développement rural

- Amélioration du secteur de la production agricole, notamment l'industrie agro-alimentaire
- Développement rural durable
- Développement des ressources humaines

Ventilation financière par mesure¹¹

1. <i>Priorité 1 : Amélioration du secteur de la production agricole, notamment de l'industrie agro-alimentaire</i>	59%
Investissements dans les entreprises agricoles	27%
Amélioration de la transformation et de la commercialisation des produits de l'agriculture et de la pêche	27%
Groupements de producteurs	5%
2. <i>Priorité 2 : Développement rural durable</i>	36%
Diversification des activités dans les zones rurales	11%

¹¹ Comme stipulé dans le PDR, pourcentage de l'allocation totale des fonds communautaires

Infrastructures rurales	4%	
Sylviculture	7%	
Modes de production agricole ayant pour but de protéger l'environnement et de préserver le paysage rural	4%	
Remembrement	10%	
3. <i>Priorité 3 : Développement des ressources humaines</i>		5%
Développement des ressources humaines (formation)	2%	
Assistance technique	3%	

B. Mise en œuvre des aides de préadhésion

Phare et ISPA

Fonds national (FN)

Organismes de mise en œuvre

Pour Phare :

- **Unité centrale de financement et de passation des contrats** : gestion financière, comptabilité et paiement des projets Phare.
- **Fondation pour le développement de la société civile**
- **Fonds de post-privatisation slovaque**
- **Développement des exportations**
- **Plan d'investissements**
- **Plan d'aide à l'environnement**
- **Agence PME**

Pour ISPA :

- *Transport* : Le ministère du transport, des postes et des télécommunications
- *Environnement* : Organisme de mise en œuvre au sein du ministère de l'environnement

SAPARD

Structure envisagée pour la mise en œuvre de SAPARD :

- Le Fonds national :

- gère les fonds SAPARD
- accorde l'agrément national à l'Organisme SAPARD
- **L'Autorité de gestion** : il devrait s'agir du directeur général de la section de la politique structurelle et du développement rural du ministère de l'agriculture (département de la politique régionale et du développement rural)
- **L'Organisme SAPARD** : créé le 1er décembre 1999 en tant qu'organisme budgétaire dépendant directement de l'organisme payeur du ministère de l'agriculture. A élargi son champ d'activité le 1er juillet 2000 et a été rebaptisé Organisme **SAPARD**.

C. Coordination entre les instruments de préadhésion

Au niveau national :

- Coordination de Phare et ISPA : le coordonnateur national de l'aide
- Gestion financière : le Secrétaire d'État du ministère de la gestion financière, qui fait également office d'ordonnateur national

SLOVÉNIE

En 2000, les dotations ont été les suivantes pour la Slovénie :

Phare : 33,4 millions €

ISPA : 19,6 millions €

SAPARD : 6,4 millions €

TOTAL : 59,4 millions €

A. Programmation des aides de préadhésion

Phare

Montant engagé : 33,4 millions €

Principaux programmes

- *Programme national* 15,7 millions €
- *Programmes de coopération transfrontalière* 7 millions €
Répartition géographique : Allemagne (5 millions €) et Hongrie (2 millions €)
- *Instrument financier supplémentaire* 2,6 millions €
- *Access II :* 0,3 millions €
- *Participation à des programmes communautaires* 7,7 millions €

Objectifs du programme national

- *Renforcement de la capacité administrative* 1,6 millions €
- *Intégration de la Slovénie dans le marché intérieur* 2 millions €
- *Cohésion économique et sociale* 5 millions €
- *Justice et affaires intérieures* 7 millions €

ISPA

Montant engagé : 19,635 millions €

Environnement : 11,175 millions € Transports : 7,5 millions €

Assistance technique dans les deux secteurs : 0,96 million €

Priorités de la stratégie environnementale

1. Traitement des eaux usées 2. Gestion des déchets 3. Amélioration de la qualité de l'air

Priorités de la stratégie de transport

Concentration de tous les efforts sur les **chemins de fer** : les corridors V et X traversent la Slovénie.

Slovénie	Fonds ISPA (en €)	% total	Nbre projets	Description des projets
<i>Environnement</i>				
Traitement des eaux usées	11.175.275	56,9%	2	
Total	11.175.275	56,9%	2	
<i>Transport</i>				Corridor TINA
Rail	7.500.000	38,2%	1	Corridor V-X
Total	7.500.000	38,2%	1	
<i>Assistance technique</i>				
AT Gestion des eaux usées	180.000	0,92%	1	Corridor V-X
AT Rail	780.000	4,0%	1	
Total	960.000	4,9%	2	
Total aide	19.635.275	100,0%	5	

SAPARD

Montant engagé : 6,4 millions €

Priorités principales du Plan de développement rural

- Amélioration des structures de production et de commercialisation dans l'agriculture et l'industrie alimentaire
- Diversification économique et amélioration des infrastructures rurales

Ventilation financière par mesure¹²

• <u>Investissements dans les exploitations agricoles</u>	35%
• <u>Transformation et commercialisation des produits agricoles et de la pêche</u>	40%
• <u>Diversification économique</u>	14%
• <u>Développement et amélioration des infrastructures rurales</u>	10%
• <u>Assistance technique</u>	1%

B. Mise en œuvre des aides de préadhésion

Phare et ISPA

La structure de mise en œuvre suivante existe désormais en Slovénie pour la mise en œuvre des aides de préadhésion

Fonds national (FN)

Organismes de mise en œuvre

Pour Phare :

- Unité centrale de financement et de passation des contrats au sein du ministère des finances

Pour l'ISPA :

- *Environnement* : le ministère de l'environnement pour la coordination et le suivi du projet

SAPARD

Structure envisagée pour la mise en œuvre de SAPARD :

¹² Comme stipulé dans le PDR, pourcentage de l'allocation totale des fonds communautaires

- Le **Fonds national** gère les fonds SAPARD alloués sous la responsabilité de l'ordonnateur national (ON) et s'occupe de l'agrément national de l'Organisme SAPARD.
- L'**Autorité de gestion** va être installée au sein du ministère de l'agriculture, de la sylviculture et de l'alimentation
- L'**Organisme SAPARD** : l'Organisme slovène chargé des marchés agricoles et du développement rural (AAMRD), au sein du ministère de l'agriculture, de la sylviculture et des produits alimentaires.

C. Coordination entre les instruments de préadhésion

- ***Au niveau national :***

- *Gestion financière* : via le Fonds national
- *Coordination de la programmation des trois instruments de préadhésion* : via le Coordonnateur national de l'aide
- *Coordination nationale* : Office de l'État pour les affaires européennes qui coordonne les documents stratégiques pluriannuels préparés par les ministères responsables au niveau national ; coordination conformément à l'article 4 du règlement de coordination et coordination par activités financées par la BEI, la BERD, ainsi que d'autres IFI et instruments de l'UE.